

Direction départementale  
des Territoires  
Service Environnement  
Unité Nature et Biodiversité

**Réunion du 15 décembre 2015  
Comité de Pilotage du site Natura 2000  
FR8302018 – Site de Salins  
et  
FR830202017 – site de Palmont**

**Assistaient à ce comité de pilotage :**

Membres représentant les services de l'Etat :

Patrick LALO	DDT 15, service environnement ( <a href="mailto:patrick.lalo@cantal.gouv.fr">patrick.lalo@cantal.gouv.fr</a> ) représentant M. le Préfet
Eva Touzeau	DDT 15, service environnement ( <a href="mailto:eva.touzeau@cantal.gouv.fr">eva.touzeau@cantal.gouv.fr</a> )
Pascal GUERIN GOBERT	Gendarmerie de Mauriac
Jean-François PERETTI	Gendarmerie de Mauriac

Membres représentant les collectivités territoriales et leurs groupements :

Michel CONSTAN	Maire de la commune Fontanges
Henri DIDELOT	Adjoint Anglars de Salers
Michel LAPORTE	Maire de Salins
Aimie BLEY	SM PNR VA

Membres représentant les propriétaires, usagers et socio-professionnels :

Pierre BIRON	Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Cantal
Didier LAUBERET	Fédération départementale des chasseurs du Cantal
Pierre BALADUC	Chambre d'agriculture du Cantal

Assistaient également à ce comité de pilotage :

Lilian GIRARD	Chauves-souris Auvergne ( <a href="mailto:l.girard@chauve-souris-auvergne.fr">l.girard@chauve-souris-auvergne.fr</a> )
François PUECH	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne ( <a href="mailto:francois.puech@espaces-naturels.fr">francois.puech@espaces-naturels.fr</a> )

Membres ou personnes excusés :

CRPF du Cantal, DRAC, LPO, Conseil départemental, ONEMA, Chambre d'agriculture du Cantal, DREAL Auvergne, DCSP, Mairie de Mauriac, Communauté des communes du Pays de Salers, CBN MC, Service de défense et de protection civile.

M. LALO remercie le maire de Salins pour nous accueillir sur sa commune. Il présente l'ordre du jour et rappelle que le dernier COPIL a eu lieu en 2014 et que le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) est chargé par l'État de l'animation de ce site.

Également il explique que l'habitude a été prise de regrouper les comités de pilotage des sites de Salins et Palmont car les enjeux, objectifs et actions sont proches.

La parole est laissée à M. PUECH, animateur du site Natura 2000.

Le diaporama projeté est téléchargeable sur la page du site Natura 2000 à l'adresse suivante :

<http://www.cantal.gouv.fr/zsc-site-de-Salins-chauves-souris-.html>

<http://www.cantal.gouv.fr/zsc-site-de-Palmont-chauves-souris-.html>

Les deux sites sont présentés rapidement, notamment les périmètres et les espèces présentes.

### ✓ Suivis estivaux des populations de chiroptères sur Salins et Palmont

Le CEN Auvergne et Chauves-souris Auvergne présentent les résultats des suivis estivaux qui se font tous les ans.

Espèce	Effectif total 2012	Effectif total 2013	Effectif total 2014
Petit Rhinolophe	178 min.	80 (+ 2 juv)	70 ad./34 juv.
Murin à oreilles éch.	1	0	1
Oreillard gris	1	0	0
Grand Rhinolophe	1	1	6

  

Espèce	Effectif total 2012	Effectif total 2013	Effectif total 2014
Petit Rhinolophe	35 ad / 0 juv.	42 ad / 1 juv	46 ad./26 juv.
Grand Rhinolophe	-	1 ad	2 ad

Figure 1 Suivi Palmont et Salins

Lilian GIRARD explique que les animaux sont très mobiles et qu'un seul relevé estival donne seulement une tendance. Cependant les chiffres de cette année sont plutôt bons notamment concernant la reproduction. Le climat au printemps et pendant l'été, chaud et sec est un facteur favorable.

Monsieur LAPORTE, maire de Salins demande si les prospections ont été faites dans le château de Mazerolles. Monsieur GIRARD explique que le propriétaire n'a jamais donné son accord.

Monsieur BIRON s'interroge sur l'éventualité que les chauves-souris soient un vecteur de la rage ?

Lilian GIRARD explique qu'il ne s'agit pas de la rage vulpine et qu'aucun cas de transmission à une autre espèce n'a jamais été démontré. Également, ce virus se soigne sans difficulté.

Les scientifiques s'intéressent à la rage chez les chauves-souris puisque certains individus semblent capables de développer des anticorps quand ils sont infectés.

### ✓ Contractualisation de MAEC sur les sites de Salins et Palmont

Le CEN Auvergne a répondu à l'appel à projet de la Région Auvergne concernant les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) qui permettent aux exploitants agricoles de s'investir en faveur de l'environnement via des contrats de cinq ans.

Un seul projet a été déposé pour les deux sites de Salins et Palmont. Aussi, les mesures, construites avec les agriculteurs sont identiques pour les deux sites.

Deux mesures surfaciques étaient proposées, l'une basée sur la richesse floristique, l'autre sur l'absence de fertilisation et la limitation du chargement.

Trois mesures linéaires devaient permettre de valoriser la bonne gestion des haies et arbres isolés.

	nbre adhérents	nbre parcelles	superficie	contrepartie 5 ans
richesse flor	6	19	162,08	53 495,07 €
zéro fertilisa	2	7	33,31	23 417,56 €
	8	26	195,3902588	76 912,64 €

Sept exploitants se sont investis dans le PAEC principalement au travers de la mesure basée sur la richesse floristique. Moins rémunératrice elle présentait aussi moins de contraintes.

Les mesures haies et arbres isolés n'ont pas été sollicitées.

La discussion s'oriente ensuite sur l'opportunité de lancer une nouvelle phase de contractualisation en 2016. François PUECH dit ne pas avoir eu de sollicitations supplémentaires en 2015. Le représentant de la FDSEA pense qu'il serait intéressant de contacter le salarié du CER à Mauriac pour avoir son opinion.

Depuis François PUECH a contacté Eric Sensiau de la région Auvergne qui a confirmé que la part de l'enveloppe non consommée est partie alimenter depuis d'autres PAEC.

#### ✓ Évaluation des incidences

François Puech revient sur deux évaluations des incidences réalisées en 2015 sur le site de Salins et Palmont. L'une traitée d'un projet de construction d'une maison d'habitation à Mazerolles et le second un projet de réhabilitation de bâtiment agricole ancien au-dessus du Theil à Palmont. Dans les deux cas aucune incidence sur les habitats et espèces n'était à noter.

#### ✓ Charte Natura 2000

Les Chartes Natura 2000 s'adressent à tous les propriétaires fonciers qui souhaitent s'engager en faveur de l'environnement. Les préconisations n'engendrant pas de pertes financières seule une exonération sur le foncier non bâti était possible.

En 2015 une charte a été signée sur le site de Salins pour une superficie de 50 hectares (Le Vigean et Salins).

#### ✓ Etude sur la prophylaxie du bétail

Un groupement d'animateurs Natura 2000 s'est monté au niveau de la région Auvergne. L'objectif est d'identifier quelles sont les molécules et méthodes prophylactiques qui puissent concilier l'efficacité sanitaire et la préservation des écosystèmes et de la chaîne trophique. Le CEN Auvergne est associé à cette démarche. Un questionnaire a été élaboré pour démarrer cette étude. Le groupement vétérinaire régional s'associe à la démarche et a délégué un de leur membre pour travailler sur le sujet. L'objectif localement est de trouver un agriculteur souhaitant participer à cette démarche. (programmation 2016).

#### ✓ Compléments de cartographie des « Prairies maigres de fauche de basse altitude »

**Salins.** A l'issue de la dernière phase de cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 du Site de Salins en 2014, il est ressorti que les prairies de fauche, habitat d'intérêt communautaire 6510 (Prairies de fauche maigres de basse altitude), était présentes avec 5 % d'occupation du site, alors qu'elles n'y étaient pas connues auparavant. Compte tenu des enjeux et des risques importants de modifications sur l'habitat, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a proposé d'évaluer l'état de conservation de cet habitat en 2015.

Une campagne de terrain complémentaire a été menée afin de déterminer à dire d'expert l'état de conservation de chaque polygone.

40% des prairies de fauche sont en bon état, mais qu'elles sont surtout localisées dans le même secteur du vallon situé au centre de la zone Natura 2000. Dans celui-ci, le réseau de haies est exceptionnel avec de nombreux arbres remarquables par leurs dimensions.

Dans ce site, la montée d'une partie des troupeaux en estive joue un rôle important. Ce mode de gestion entraîne un très fort déprimage en avril-mai pour exploiter toute l'herbe avant que les vaches ne partent en montagne. Ce piétinement important en période humide est le facteur principal de déclassement de la qualité des prairies, il aboutit à la présence de sols nus, il favorise les rumex et les renoncules.

Le travail d'évaluation précis a concerné un seul type de prairies fauchées riches en fleurs déjà sélectionnées pour leur intérêt. Avec le recul, il aurait été plus judicieux de travailler sur l'ensemble des prairies fauchées qui constituent le potentiel total de l'habitat. Parmi toutes les zones fauchées, on distingue au final :

Les prairies fauchées artificielles où la flore est très simplifiée. Ces prairies ne sont pas considérées comme étant d'intérêt européen mais elles constituent un réservoir potentiel en cas de changement de pratique. Elles n'ont pas été évaluées et représentent 11,7 ha.

**Palmont.** Dans le DOCOB, il est fait mention que les prairies naturelles représentent 70 % de la surface du site, ainsi le CEN Auvergne a proposé en 2015 un complément de cartographie sur les habitats agropastoraux d'intérêt communautaire potentiels (6510, 6210, 6230...), non inventoriés lors de la cartographie de 2006 car les relevés ont été faits trop tardivement. L'habitat prioritairement ciblé est l'habitat 6510, prairies de fauche maigres de basse altitude.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a proposé en parallèle de la phase de cartographie complémentaire des habitats, d'évaluer l'état de conservation de cet habitat en 2015.

La phase de réactualisation de la cartographie des prairies a permis d'inventorier sur le site 30,7 ha de prairies de fauche d'intérêt communautaire relevant de l'habitat 6510. Ceci représente 11 % de la superficie du site, ce qui représente un enjeu important en terme de conservation.

Une première analyse à dire d'expert de l'ensemble des prairies du site montre que la moitié d'entre elles, sont en état globalement altéré. Ce constat s'explique en grande partie par le contexte de vallée de grande rivière qui induit un sol profond naturellement riche en nutriments, d'où une eutrophisation naturelle des prairies.

### **Communication :**

Chauves-souris Auvergne et Le CEN Auvergne ont animé une soirée grand public à Saint-Martin-Valmeroux en octobre qui n'a malheureusement attiré que deux personnes.

La soirée de Salins n'a pas eu plus de succès avec là aussi deux personnes présentes.

### **Propositions d'actions 2016 :**

François PUECH propose le programme d'action suivant :

#### **Salins :**

- Promotion et accompagnement des Chartes et contrat Natura 2000
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- Participation au groupe sur la gestion prophylactique du bétail
- Analyses télémétriques et liens entre les colonies- sous-traitance Chauves-Souris Auvergne
- Suivi estival annuel
- Sortie pédagogique

- Articulation avec les autres politiques publiques
- Gestion administrative
- Rapport d'activité annuel

**Palmont :**

- Promotion et accompagnement des Chartes et contrat Natura 2000
- Journée de formation valorisation des haies par l'association Mission Haies
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- Participation au groupe sur la gestion prophylactique du bétail
- Étude des chiroptères forestiers sur un site pressenti pour un contrat Natura 2000
- Suivi estival annuel
- Cartographie du territoire de chasse du Petit rhinolophe
- Lettre d'information
- Articulation avec les autres politiques publiques
- Gestion administrative
- Rapport d'activité annuel

Ces propositions sont validées par la comité de pilotage.

À douze heures, tous les points de l'ordre du jour ayant été discutés, M. LALO clôt ce comité de pilotage.

Pour le préfet et par délégation

Le président des Copils



Patrick LALO